

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 10 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires

Procuration(s) :

Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY

Excusé(s) :

Absent(s) :

Monsieur Vincent DEBES, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Serge OEHLER, Madame Cécile DELATTRE

Rapporteur :

Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2018/417 - 51050 - Autres actions éducatives et de formation**  
**Proposition d'attribution d'une subvention à Sciences Po**  
**Strasbourg pour la mise en œuvre du Programme d'Études**  
**Intégrées (PEI) dans les collèges bas-rhinois**

La Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin, statuant par délégation et sur proposition de son président décide de l'attribution d'une subvention, au titre de l'année 2018, de 6 000 € à l'Université de Strasbourg dont Sciences Po Strasbourg est une des composantes, pour la mise en œuvre du programme PEI Collèges, dans 6 collèges bas-rhinois, au cours de l'année scolaire 2018/2019.

La subvention sera versée en une fois au compte du bénéficiaire, conformément au règlement financier.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181210-lmc1117922-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 14/12/18